Mes Chères Consœurs,
Mes Chers Confrères,

Les lundi 23 novembre (1er tour) et mardi 24 novembre 2026 (2nd tour), vous êtes appelés à renouveler la composition du Conseil de l'Ordre en choisissant dix de ses membres pour vous représenter.

Nous sommes heureux et fiers de nous présenter tous les deux au Conseil de l'Ordre de notre Barreau afin de porter la voix de l'Union des Jeunes Avocats de Nanterre (UJAN)

Souleymen RAKROUKI : avocat au Barreau des Hauts-de-Seine depuis 2016, j'ai d'abord exercé en tant qu'avocat salarié, fiscaliste, au sein d'EY Société d'Avocats pendant près de cinq ans, avant de m'installer en cabinet individuel en novembre 2021. J'exerce depuis majoritairement en droit pénal.

Au cours de ces années, j'ai pu m'investir auprès de l'ordre, notamment en étant un membre actif de la commission Jeune Barreau pendant plusieurs années mais également auprès de la commission Droit international.

Léa GUILLAUMAT : avocate au Barreau des Hauts-de-Seine depuis 2020, j'ai commencé mon exercice comme collaboratrice libérale au sein d'un cabinet pénaliste dans le sud du département. Par la suite, en juin 2022 j'ai décidé de m'installer en cabinet individuel et ce, toujours en pratiquant le droit pénal.

A la suite de mon inscription au Barreau, j'ai adhéré à l'UJA de Nanterre et son bureau en y étant d'abord secrétaire, puis bientôt vice-présidente. J'ai également rejoint la Revue de l'UJA et du Barreau de Nanterre, qui est chère à mon cœur.

Nous souhaitons aujourd'hui mettre notre enthousiasme et notre dévouement au service de notre Ordre pour vous représenter et vous défendre, toutes et tous.

Notre priorité, la profession. A travers l'UJA, nous avons à cœur de promouvoir la solidarité et l'entraide entre confrères, la défense des intérêts de la profession et de ses jeunes avocats, des conditions d'exercice dignes de la collaboration jusqu'à l'installation, et l'indépendance de l'avocat.

Notre engagement, une complémentarité. Nous avons, par nos parcours, tant connu l'exercice en grande structure que l'exercice individuel. Nous souhaitons porter la voix de toutes les formes d'exercice de la profession. Nous voulons donc défendre vos intérêts au Conseil de l'Ordre, atypique par sa composition et ce, en intégrant diverses commissions durant les trois prochaines années.

Ce binôme est l'illustration du lien à maintenir entre les petits et les grands cabinets, pour faire de notre Barreau un Barreau actif, uni et rayonnant.

Notre dévouement, les jeunes confrères. Nous nous attacherons en particulier à la défense des intérêts des jeunes confrères qui exercent seuls ou en tant que collaborateurs, et également à la préservation de notre secret professionnel.

C'est donc forts de ces engagements que nous sommes candidats aux élections au Conseil de l'Ordre des 23 et 24 novembre 2026, et nous vous remercions par avance de la confiance que vous nous accorderez.

Vos biens dévoués,

Léa GUILLAUMAT et Souleymen RAKROUKI